



L'an deux mille vingt le 30 juillet,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme
MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 27/07/2020

Présents : **Alain DETOLLE, Leigh FAULKNER, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE,
Maxime LE HUNG, Mathilde HOUZE, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Françoise
ROMANET,**

Excusés : **Victoire BEAUJOU, Noémie SERRU,**

Victoire BEAUJOU donne pouvoir à Régis MOREL

DCM 2019/51 : location de gîtes à Archeoteck

Mme la Maire informe le conseil que les fouilles entreprises à Châtain vont être poursuivies cette année. Il est proposé de louer aux archéologues, le gîte d'étape du 1^{er} au 29 août au même tarif que l'année dernière soit 587 € par personne par semaine. Les taxes de séjour seront versées en plus, selon le nombre de personnes hébergées.

Madame Moulin ne prend pas part au vote, sa fille étant membre de l'association Archéoteck.

Le conseil Municipal accepte à la majorité de louer le gîte d'étape à Archeoteck du 1^{er} au 29 août pour 1580,88 € soit 58.87 € par personne par semaine.

À Faux la Montagne, le 31/8/20

La Maire

C.MOULIN

P.O.

